

ACTE ADDITIONNEL N°02/2023/CCEG/UEMOA

PORTANT RENOUELEMENT DE MANDAT ET NOMINATION DES
CONSEILLERS A LA COUR DES COMPTES DE
L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION
ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

- Vu** le Traité modifié de l'UEMOA, notamment en ses articles 16, 17, 18 et 19; créant la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et définissant ses attributions ;
- Vu** l'article 38 dudit Traité, créant la Cour des Comptes de l'UEMOA ;
- Vu** le Protocole additionnel n°01 relatif aux Organes de contrôle de l'UEMOA, notamment en ses articles 23 et 24 ;
- Vu** l'Acte additionnel n°09/96 du 10 mai 1996 fixant les modalités de désignation des Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA ;
- Considérant** que le renouvellement aux deux tiers (2/3) des membres de la Cour des Comptes, suivant l'ordre alphabétique des Etats membres appelle aux fonctions de Conseillers, des ressortissants du Burkina Faso et de la République de Côte d'Ivoire ;
- Notant** que la proposition de candidature pour le renouvellement du tiers (1/3) restant devra émaner du Bénin ;
- Prenant acte** des candidatures présentées par les Gouvernements du Bénin, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ;
- Sur proposition** du Conseil des Ministres de l'UEMOA en sa session ordinaire du 31 mars 2023 ;
- Soucieuse** d'assurer le fonctionnement régulier des Organes de l'Union, en l'occurrence, la Cour des Comptes de l'UEMOA ;

DECIDE :

Article premier :

Est renouvelé, le mandat de Conseiller à la Cour des Comptes de l'UEMOA de Monsieur Segnon Yves Marie ADISSIN, au titre de la République du Bénin.

Article 2 :

Sont nommés Conseillers à la Cour des Comptes de l'UEMOA :

- Monsieur Philippe Néri Kouthon NION, au titre du Burkina Faso,
- Monsieur Félix Sohaily ACKA, au titre de la République de Côte d'Ivoire.

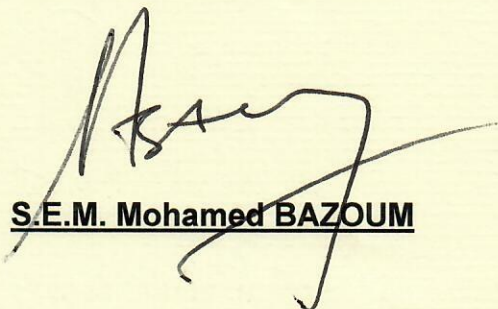
Article 3 :

Le présent Acte additionnel entre en vigueur à compter du 08 mai 2023 et sera publié au Bulletin Officiel de l'Union.

Fait à Niamey, le 26 AVR 2023

Pour la Conférence des Chefs d'Etat et de
Gouvernement,

Le Président



S.E.M. Mohamed BAZOUM